

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/079 DU 21 FEVRIER 2023 PORTANT NOMINATION DES HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n° 100/053 du 01 septembre 2020 portant Missions et Organisation du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement ;

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés :

- Inspecteur Général :
Monsieur Savin KANA ;
- Directeur de la Communication et Porte-Parole :
Madame Inès-Sonia NIYUBAHWE ;
- Directeur des Affaires Juridiques :
Madame Cornalie NIJIMBERE.

Article 2 : Sont nommés :

- Directeur Général du Protocole et des Affaires Consulaires :
Monsieur Evariste NGENDANKENGERA ;
- Directeur du Protocole :
Honorable Odette HABONIMANA ;
- Directeur des Affaires Consulaires :
Madame Marie Rose NIRAGIRA.

Article 3 : Sont nommés :

- Directeur Général de l'Administration et de la Gestion :
Monsieur Dieudonné NTIMPIRANGEZA ;
- Directeur de l'Administration Financière et de la Logistique :
Monsieur Aloys NIYUNGEKO ;
- Directeur des Ressources Humaines :
Madame Triphine NDUWAYO.

Article 4 : Sont nommés :

- Directeur Général chargé des Relations Bilatérales :
Ambassadeur Ernest NIYOKINDI ;
- Directeur chargé des Relations avec l'Afrique, l'Asie et l'Océanie :
Madame Léonie NDIHOKUBWAYO ;
- Directeur chargé des Relations avec l'Europe, l'Amérique et les Caraïbes :
Monsieur Léonard MINANI.

Article 5 : Sont nommés :

- Directeur Général chargé des Relations Multilatérales :
Amb. Gaudence SINDAYIGAYA ;
- Directeur chargé de l'Intégration et des Organisations Régionales Africaines :
Monsieur Alexis NIYONZIMA-NTACO ;
- Directeur chargé des Organisations Internationales :
Monsieur Delphin NDAYEMEYE ;
- Délégué à la Francophonie :
Monsieur Guy-Michel MFATIYE.



Article 6 : Sont nommés :

- Directeur Général de la Diaspora, de la Promotion de l'Emploi des Migrants et des ONGs et ASBL Etrangères :
Monsieur Epimène BAPFINDA ;
- Directeur de la Diaspora :
Madame Claudette NDIKUMANA ;
- Directeur de la Promotion de l'Emploi des Migrants :
Madame Domitille NDIKURIYO ;
- Directeur des ONGs et des ASBL Etrangères :
Monsieur Augustin BAGORIBARIRA ;

Article 7 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 8 : Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 21 février 2023

Evariste NDAYISHIMIYE.-



PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
LE PREMIER MINISTRE,



Gervais NDIRAKOBUCA
Lieutenant Général de Police.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT,

Ambassadeur Albert SHINGIRO.

